25 juin 2008 **08.171**

Motion Laurent Debrot

Pour la création d'un fonds TransRUN

Comme la plupart des cantons, Neuchâtel n'a pas l'habitude de préfinancer des investissements futurs, quand bien même, ceux-ci sont, dans les grandes lignes, connus et souhaités par une large majorité.

Le canton cherche donc des partenaires, privés ou publics, pour financer un projet rassembleur, novateur, cohérent et responsable connu sous le nom de TransRUN.

Toutefois, à part un soutien massif du Grand Conseil, une pétition populaire et un dossier bien établi, le Conseil d'Etat n'a pas beaucoup "d'arguments" sonnants et trébuchants pour s'approcher des partenaires potentiels.

Afin de montrer l'engagement tangible du canton pour le développement de ses infrastructures de transports publics, le Conseil d'Etat est prié d'envisager la création d'un nouveau fonds TransRUN.

La politique zurichoise pour le développement de ses infrastructures de transports publics menée depuis plus de 40 ans et ayant montrée toute son efficacité, pourrait être un modèle pour le Conseil d'Etat.

Cosignataires: P. Bonhôte, S. Vuilleumier, P.-A. Thiébaud, P. Herrmann, A. Laurent, R. Clottu, J.-P. Donzé, S. Rosselet, P. Hainard, H.-B. Chantraine, B. Wenger, K.-F. Marti, P.-A. Storrer, R. Tschanz, E. L'Eplattenier, D. Haldimann, J.-L. Gyger, R. Comte, D. de la Reussille, M. Zurita, A. Bringolf, J.-P. Veya, M. Perez, D. Angst, J.-C. Pedroli, M.-F. Monnier Douard, J.-D. Blant, V. Pantillon et Ch. Häsler.